

Questions envoyées à Corning :

1_ En décembre 2014, Airparif a rendu un rapport restituant une campagne de surveillance des métaux dans l'air ambiant à Bagneaux-sur-Loing. Cette campagne a mis en évidence une concentration moyenne (sur douze semaines) de 8,4 ng/m³ d'arsenic au point de mesure "parking-mairie". Un taux supérieur à la valeur cible de 6 ng/m³. A cette époque, Airparif soulignait que Keraglass, étant "le premier émetteur d'arsenic en Ile-de-France", "présente des émissions importantes dans l'air ambiant". Le rapport notait également "une influence industrielle sur les niveaux mesurés [d'arsenic] sur le territoire de Bagneaux-sur-Loing". A l'issue de ce rapport, la société Keraglass a-t-elle pris des mesures visant à réduire ses rejets atmosphériques d'arsenic afin de limiter l'exposition de la population ?

2_ A partir de 2016, une station de surveillance de la qualité de l'air a été installée sur le site "parking- mairie" de Bagneaux-sur-Loing. Depuis 2016, cette station a fréquemment relevé des pics de concentration d'arsenic dans l'air ambiant pouvant atteindre plusieurs dizaines de ng/m³. En 2019, la concentration moyenne annuelle d'arsenic, au droit de cette station, située dans un secteur résidentiel, s'est élevée à 6,24 ng/m³, soit un taux supérieur à la valeur cible fixée dans la réglementation - 6 ng/m³ - depuis fin 2012. Les résultats d'analyses ont-ils amené la société Keraglass à prendre des mesures visant à réduire ses émissions d'arsenic afin de limiter l'exposition de la population ?

3_ Un diagnostic initial des sols et des eaux souterraines réalisés entre 1999 et 2001 a permis de mettre en évidence une pollution à l'arsenic de la nappe sous-jacente aux sites de Keraglass et de Corning. Cette pollution de la nappe a-t-elle donné lieu à des mesures de gestion et/ou de dépollution ?

4_ Malgré les émissions importantes passées, en particulier d'arsenic (3,18 tonnes pour Keraglass, entre 2003 et 2019, selon le registre des émissions polluantes - IREP), comment expliquez-vous que les mesures de gestion visant à réduire l'exposition de la population via l'ingestion de fruits et légumes de potagers contaminés, n'interviennent qu'en 2026 ?

5_ Quels sont les résultats détaillés de la surveillance environnementale imposée conjointement à Keraglass et à Corning ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, me transmettre par voie numérique les rapports environnementaux annuels transmis à l'inspection des installations classées ?

6_ Des mesures de dépollution sur site et hors-site sont-elles envisagées par Keraglass et Corning ?

Réponse de Corning :

Thank you for your inquiry. We cannot speak on behalf of KeraGlass or Saint-Gobain, but the following statement can be used on the record and attributed to a company spokesperson. "Corning is committed to responsible environmental stewardship in the communities where we operate globally. We continue to work closely with regulatory agencies and operate in full compliance with all applicable environmental and health regulations. We remain actively engaged with DRIEAT and ARS and will continue to follow the guidance of authorities."

Questions envoyées à Keraglass et réponses de Keraglass :

En décembre 2014, Airparif a rendu un rapport restituant une campagne de surveillance des métaux dans l'air ambiant à Bagneaux-sur-Loing. Cette campagne a mis en évidence une concentration moyenne (sur douze semaines) de 8,4 ng/m³ d'arsenic au point de mesure "parking-mairie". Un taux supérieur à la valeur cible de 6 ng/m³. A cette époque, Airparif soulignait que Keraglass, étant "le premier émetteur d'arsenic en Ile-de-France", "présente des émissions importantes dans l'air ambiant". Le rapport notait également "une influence industrielle sur les niveaux mesurés [d'arsenic] sur le territoire de Bagneaux-sur-Loing". A l'issue de ce rapport, la société Keraglass a-t-elle pris des mesures visant à réduire ses rejets atmosphériques d'arsenic afin de limiter l'exposition de la population ?

KeraGlass a décidé dès le début des années 2000 de mettre fin à l'utilisation de l'arsenic dans son procédé industriel.

Une fois la décision prise, il a fallu mener des études approfondies pour trouver les solutions de substitution fiables et adapter le procédé de fabrication. L'enjeu étant de garantir un produit fini au même niveau de qualité sans l'utilisation d'arsenic. Cette phase de recherche et développement a nécessité plusieurs années.

L'arrêt définitif de l'utilisation de l'arsenic a été effectif en 2011 pour les verres noirs qui représentent plus de 95% de la production et 2019 pour les verres transparents. Depuis cette date, 100% de la production se fait sans arsenic.

_ A partir de 2016, une station de surveillance de la qualité de l'air a été installée sur le site "parking mairie" de Bagneaux-sur-Loing. Depuis 2016, cette station a fréquemment relevé des pics de concentration d'arsenic dans l'air ambiant pouvant atteindre plusieurs dizaines de ng/m³. En 2019, la concentration moyenne annuelle d'arsenic, au droit de cette station, située dans un secteur résidentiel, s'est élevée à 6,24 ng/m³, soit un taux supérieur à la valeur cible fixée dans la réglementation - 6 ng/m³ - depuis fin 2012. Les résultats d'analyses ont-ils amené la société Keraglass à prendre des mesures visant à réduire ses émissions d'arsenic afin de limiter l'exposition de la population ?

KeraGlass n'utilise plus d'arsenic depuis 2011 (pour 95% de la production) et 2019 pour 100% de la production.

KeraGlass assure une surveillance environnementale et sanitaire régulière et transparente en étroite collaboration avec les autorités compétentes depuis 2009.

_ Un diagnostic initial des sols et des eaux souterraines réalisés entre 1999 et 2001 a permis de mettre en évidence une pollution à l'arsenic de la nappe sous-jacente aux sites de Keraglass et de Corning. Cette pollution de la nappe a-t-elle donné lieu à des mesures de gestion et/ou de dépollution ?

KeraGlass assure une surveillance environnementale et sanitaire régulière et transparente des eaux souterraines en étroite collaboration avec les autorités compétentes depuis 2002.

Nos mesures sont partagées avec les autorités à une fréquence semestrielle.

Aucune variation significative n'a été enregistrée sur la période de surveillance._ Malgré les

émissions importantes passées, en particulier d'arsenic (3,18 tonnes pour Keraglass, entre 2003 et 2019, selon le registre des émissions polluantes - IREP), comment expliquez-vous que les mesures de gestion visant à réduire l'exposition de la population via l'ingestion de fruits et légumes de potagers contaminés, n'interviennent qu'en 2026 ?

Les recommandations sanitaires relèvent de la compétence des pouvoirs publics. Dans ce cadre, KeraGlass travaille en lien étroit avec les autorités pour garantir une information transparente et actualisée.

_ Quels sont les résultats détaillés de la surveillance environnementale imposée conjointement à Keraglass et à Corning ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, me transmettre par voie numérique les rapports environnementaux annuels transmis à l'inspection des installations classées ?

Les rapports environnementaux transmis à l'inspection des installations classées sont des documents administratifs.

Ils sont accessibles depuis ce lien : <https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0006500049>

_ Des mesures de dépollution sur site et hors-site sont-elles envisagées par Keraglass et Corning ?

L'ensemble des installations et réseaux liés à l'arsenic a été décontaminé en 2023, puis entièrement démantelé en 2024.

Les campagnes de surveillance des sols intègrent des mesures hors-site. L'analyse et les conclusions de la campagne 2026 seront discutées avec les autorités afin de définir la suite éventuelle à donner.

Relance à Keraglass et réponses de Keraglass :

Je me permets de revenir vers vous, avec quelques questions complémentaires, après avoir pris connaissance d'éléments nouveaux, notamment via le rapport de l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) de novembre 2025 intitulé "Avis sur les études environnementales et sanitaires des verreries CORNING et KERAGLASS". Pour rappel, il s'agit d'un article en préparation pour le média en ligne Reporterre. Puisque la surveillance environnementale est assurée par Keraglass et Corning, je me permets de vous adresser conjointement ces questions.

_ Dans ce rapport, l'Ineris estime que l'impact environnemental des deux sites a été "sous-estimé" dans le cadre de la surveillance environnementale. Selon l'Ineris, Corning et Keraglass aurait dû, dans le cadre de cette surveillance, prendre comme référentiels les "valeurs locales témoins" afin de qualifier la dégradation des milieux environnementaux, et non les valeurs nationales (Indiquasol, ASPITET, HCSP), beaucoup plus élevées.

Par ailleurs, l'Ineris note que, dans les études respectives "Mise à jour de l'évaluation des risques sanitaires/Interprétation de l'état des milieux-Réf 108323. Déc 2020" de Keraglass, et "Caractérisation de l'impact sanitaire relatif au site de fabrication de verre- Réf : CACIIF205719 / RACIIF04282-01. Nov 2020" de Corning, plusieurs milieux environnementaux (sols, végétaux) ont été classés en "vulnérables" ou en "zones d'incertitude" alors qu'ils auraient dû être considérés

comme “non compatibles”. L’Ineris estime, à ce titre, que Keraglass et Corning n’ont pas suffisamment approfondis la démarche d’évaluation des risques sanitaires pour la population locale. Enfin, l’Ineris estime que le réseau actuel de surveillance de l’air et des dépôts en termes de nombre et de positionnement ne permet pas de couvrir les zones de retombées maximales, bien qu’il soit pour partie mis en place depuis 2000.

Au regard de ces éléments, pouvez-vous expliquer les raisons qui ont poussé Corning et Keraglass à faire, dans le cadre de la surveillance environnementale, ces choix qui ont conduit à sous-estimer l’impact de la pollution ?

KeraGlass souligne avoir engagé, dès le début des années 2000, une démarche visant à supprimer progressivement l’utilisation de l’arsenic dans ses procédés industriels. Cette initiative volontaire a nécessité d’importantes adaptations techniques ainsi que des investissements industriels significatifs.

Aujourd’hui, l’ensemble de la production du site est réalisé sans recours à l’arsenic. Les recommandations et mesures en matière de santé publique relèvent de la compétence des autorités publiques.

KeraGlass agit dans ce cadre, en coopération avec les services de l’État et les autorités locales, afin de contribuer aux démarches de suivi et de partage d’information sur le territoire.

_ Les résultats d’analyses de la surveillance environnementale figurant dans le rapport de l’Ineris démontrent que des tests sur les sols et les légumes du secteur sont menés depuis les années 2000, avec par moment des concentrations mesurées importantes. Depuis 2009, l’accumulation de ces résultats a-t-elle conduit à mener des actions, en lien avec les autorités, visant à prévenir l’impact de cette pollution sur la population ?

Les résultats issus des dispositifs de surveillance mis en œuvre depuis les années 2000 ont été systématiquement transmis aux autorités compétentes en charge du contrôle réglementaire. Ces travaux ont nourri l’évaluation continue de la situation environnementale locale et ont permis, en lien avec les pouvoirs publics, d’adapter les dispositifs de surveillance et de gestion au fil de l’évolution des connaissances.

À la suite de la publication du rapport de l’Ineris fin 2025, une nouvelle campagne d’investigations complémentaires a été engagée pour l’année 2026.

Cette démarche vise à intégrer les recommandations récentes et à renforcer la caractérisation des milieux environnementaux.

_ En 2024, Corning et Keraglass ont mené une campagne d’analyses de plomb et d’arsenic au sein de deux écoles de Bagneaux-sur-Loing. Les résultats montrent, pour le plomb, des dépassements du “seuil de vigilance” et même, ponctuellement, du “seuil d’action rapide” dans le cas de l’école maternelle Paul Lopez. Quelles suites ont été données à cette campagne d’analyses ?

L’usine de KeraGlass n’utilise ni n’effectue de surveillance sur cette substance